

Municipalité de
Saint-Eugène-de-Ladrière



**Plan des grandes
affectations des sols**

Feuillet 2/2

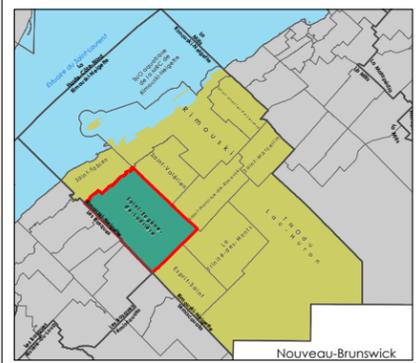
- Périmètre urbain 6-18
- Zone d'aménagement prioritaire
- Lotissement

Infrastructure

- Ligne électrique

Affectation des sols 6-18

- Agro-dynamique
- Agro-campagne
- Agro-forestière
- Agro-résidentielle
- Résidentielle
- Résidentielle future
- Commerciale
- Conservation
- Commerce touristique
- Forestière
- Industrielle
- Mixte
- Publique et communautaire
- Récréative



Ce plan constitue l'annexe A
du Plan d'urbanisme numéro 192-2012
Projection cartographique:
MTM Système de coordonnées planes du Québec.
Système de référence géodésique: NAD 83.
Sources des données:
Base de données topographiques du Québec,
Ministère des Ressources naturelles
Base de données,
MRC de Rimouski-Neigette.
©2019 MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés
DOCUMENT: maj_2019_03_10075_URB_pu.MXD
2019-03-22 11:26
PRÉPARÉ PAR: Samuel Laroche
APPROUVÉ PAR: Bernard Guimond